

Monsieur Didier CORBINAUD
Monsieur le Maire
Mairie de et à
59740 SOLRINNES

Affaire suivie par : François LETELLIER
Téléphone : 03 27 56 52 02
Réf : EVAP 0045/2016

Objet : SCoT Sambre Avesnois – Communication

Monsieur le Maire,

Le syndicat mixte du SCoT a été créé en 2007 pour porter l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe qui regroupe 151 communes au sein de 4 intercommunalités dont notre communauté de communes.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document qui doit permettre d'assurer le développement équilibré, harmonieux et durable du territoire et mettre en cohérence les politiques d'urbanisme des intercommunalités et des communes. Il fixe les grandes orientations de développement pour l'arrondissement pour les 20 ans à venir. Il traite de développement économique, d'habitat, d'environnement, de déplacements, ... L'ensemble des documents d'urbanisme comme le PLUi, devront être compatibles avec le SCoT.

Le SCoT va prochainement faire l'objet d'un arrêt de projet suivi du lancement d'une enquête publique. Préalablement, le Conseil syndical a souhaité mettre en œuvre des réunions publiques d'information au sein des 4 intercommunalités de l'arrondissement.

La réunion publique sur le territoire de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois aura lieu :

le mardi 7 juin à 18 h

à la salle des fêtes d'Avesnes-sur-Helpe.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre commune.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Alain POYART
Président du syndicat mixte du SCoT
Président de la 3CA

Damien DUCANCHEZ
1^{er} vice-président de la 3CA

Pierre HERBET
2^{ème} vice-président de la 3CA

